

**ARRÊTÉ N° 86/2026**

Autorisation d'occupation du domaine public pour déménagement

Le Maire de la commune de Penne d'Agenais  
VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU le Code de la voirie routière,  
VU le Code de l'urbanisme  
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques  
VU le Code de la sécurité intérieure,  
VU l'arrêté général régissant la circulation dans la commune de Penne d'Agenais  
VU les avis des services municipaux compétents

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement afin de permettre un déménagement en toute sécurité,

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

L'entreprise AQUIDEM FRANCE est autorisée à occuper le domaine public pour les besoins d'un déménagement.

**Article 2 :**

Cette autorisation concerne l'adresse suivante :  
- 14 rue des écoles

**Article 3 :**

Le stationnement sera interdit à tous les véhicules, sauf celui affecté au déménagement, devant le n° 14 rue des écoles

**Article 4 :**

La circulation sera alternée

**Article 5 :**

La présente autorisation est accordée pour la période suivante :  
le 22-06-2026

**Article 6 :**

Le bénéficiaire est tenu :

- de mettre en place la signalisation réglementaire (panneaux, barrières, etc.) au moins [48 heures] à l'avance,
- de veiller à la sécurité des usagers,
- de maintenir l'accès aux services de secours.

**Article 7 :**

Le bénéficiaire sera responsable de tout dommage pouvant survenir du fait de cette occupation du domaine public.

**Article 8 :**

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 9 :**

Le permissionnaire sera responsable tant vis-à-vis de la Commune que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de ces dépôts ou installations  
A défaut pour le permissionnaire de se conformer strictement aux dispositions ci-dessus, il sera poursuivi conformément aux textes en vigueur.

Fait à Penne d'Agenais  
Le 22/05/2026

Le Maire,  
Arnaud DEVILLERS

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PENNE D'AGENAIS' around the perimeter and the number '47140' at the bottom. The signature is written over the stamp and extends to the left.